



PAIEMENT DES BOURSES NATIONALES D'ETUDES DU SECOND DEGRE DE LYCEE

PROCURATION - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Ministère de l'Education Nationale
Département de la Haute-Corse

Etablissement : • Lycée Paul VINCENSINI • Lycée Fred SCAMARONI

Je soussigné (responsable légal)

Agissant en qualité de • père • mère • représentant légal de l'enfant

Donne procuration au proviseur du lycée sus-indiqué pour l'année scolaire 2021-2022

- Percevoir en mon nom le montant de la bourse nationale d'études du second degré de lycée attribuée à mon fils – ma fille (1) (nom – prénom)
Elève de cet établissement en classe de

- D'en donner valable décharge au comptable public et de verser au compte de l'établissement les sommes dues au titre des frais d'internat ou de demi-pension (1) de mon fils – ma fille et à me verser le solde éventuel par virement.

Bastia, le

Signature du parent (ou responsable) de l'élève

Joindre un RIB (même nom que sur la notification d'attribution)

(1) Rayer la mention inutile